

En partenariat de projets, l'URSAP et UNIFORMATION vous propose une action de formation ciblée sur la mise en conformité par rapport au nouveau cahier des charges de l'autorisation en lien avec le cadre de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV). Cette formation de 11 jours répartie entre mi-septembre 2017 et mi-avril 2018 vous apportera les outils de la loi 2002-2 en lien avec la loi ASV. Vous êtes dirigeants ou cadres intermédiaires d'associations d'Aide à Domicile d'Ile-de-France, au sein d'une association de moins de 300 salariés, adhérents à UNIFORMATION, cette formation adaptée à vos besoins de compétitivité est faite pour vous.

**24 places de formation sont disponibles, réparties en deux sessions de formation.**

Pour tous renseignements concernant les critères de prise en charge de cette action de formation et les démarches d'inscription, contactez madame Anne-Lucie BARAN, [albaran@uniformation.fr](mailto:albaran@uniformation.fr), téléphone : 01.53.65.77.71